MEGANE RENAULT SPORT

NOTICE D'UTILISATION



Sécurité enfants : installation du siège enfant
Tableau de bord : témoins lumineux
Tableau de bord : afficheurs et indicateurs
Afficheur multifonctions
Dispositif de correction de conduite
Différentiel à glissement limité
Système de surveillance de pression des pneumatiques
Limiteur de vitesse
Crevaison/roue de secours
Changement de roue
Pneumatiques
Dimension's
Masses

Les informations contenues dans ce document **annulent** et/ou **remplacent** celles données dans la notice de base.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (1/6)

Certaines places ne sont pas autorisées à l'installation d'un siège enfant. Le schéma en page suivante vous indique où fixer un siège enfant.

Les types de siège enfant mentionnés peuvent ne pas être disponibles. Avant d'utiliser un autre siège enfant, vérifiez auprès du fabricant qu'il se monte.



Montez le siège enfant de préférence sur un siège arrière.

Assurez-vous que l'installation du siège enfant dans le véhicule ne risque pas de le déverrouiller de son embase

Si vous devez enlever l'appui-tête, assurez-vous qu'il est bien rangé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

Fixez toujours le siège enfant au véhicule même non utilisé afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de freinage brutal ou de choc.

En place avant

Le transport d'enfant en place passager avant est spécifique à chaque pays. Consultez la législation en vigueur et suivez les indications du schéma en page suivante.

Avant d'installer un siège enfant à cette place (si autorisé) :

- baissez la ceinture de sécurité au maximum;
- reculez le siège au maximum ;
- inclinez légèrement le dossier par rapport à la verticale (25° environ);
- pour les véhicules qui en sont équipés, remontez l'assise du siège au maximum.

Ne modifiez plus ces réglages après l'installation du siège enfant.



avant » en chapitre 1).

RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route à cette place, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation/activation airbag passager

En place arrière latérale

Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placez la tête de l'enfant du côté opposé à la porte.

Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route, puis reculez-le(s) siège(s) situé(s) devant conformément à la notice du siège enfant.

Pour la sécurité de l'enfant face à la route, ne reculez pas le siège qui est devant l'enfant au-delà du milieu de glissière, n'inclinez pas trop le dossier (25° maximum) et relevez le siège le plus possible.

Vérifiez que le siège enfant face à la route est appuyé sur le dossier du siège du véhicule et que l'appui-tête du véhicule ne gêne pas.

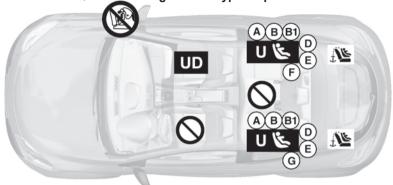


Assurez-vous que le siège enfant ou les pieds de l'enfant ne gênent pas le bon verrouillage du siège avant.

Reportez-vous au paragraphe « Siège avant » en chapitre 1.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (2/6)

Véhicules NON ÉQUIPÉS de sièges avant type baquet.



Vérifiez l'état de l'airbag avant d'installer un passager ou un siège enfant.



RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES :

avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Sécurité enfants : désactivation, activation airbag passager avant » en chapitre 1).

Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX

Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.

Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés dans le coffre et sont visibles.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1: pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg);
- C : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg);
- D et E: coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg);
- F et G : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (3/6)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX	Place avant passager (1) (2)	Places arrière latérales	Place arrière centrale
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	F, G	Х	U - IL (3)	×
Coque dos route Groupe 0 ou 0+	< à 13 kg	E	U	U - IL (4)	×
Siège dos route	< à 13 kg et	D	U	U - IL (4)	Х
Groupe 0+ et 1	9 à 18 kg	С	U	U (4)	X
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	A, B, B1	X	U - IUF - IL (5)	×
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg		Х	U (5)	х



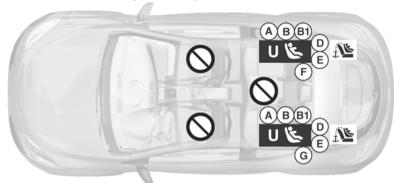
(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES: avant d'installer un siège enfant dos route sur la place passager avant, vérifiez que l'airbag est bien désactivé (reportez-vous au paragraphe « Désactivation airbag passager avant » en chapitre 1).

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (4/6)

- **X** = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant.
- U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.
- IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.
- (2) Seul un siège enfant dos à la route peut être installé à cette place : placez le siège du véhicule dans la position la plus reculée et la plus haute, et inclinez légèrement le dossier (25° environ).
- (3) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placer la tête de l'enfant du coté opposé à celui de la porte.
- (4) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis reculez-le(s) siège(s) situés devant conformément à la notice du siège enfant.
- (5) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Réglez la hauteur de l'appui tête ou enlevez-le si nécessaire. Ne reculez pas le siège avant au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (5/6)

Véhicules ÉQUIPÉS de sièges avant type baquet.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.

Siège enfant fixé à l'aide de la ceinture

Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège homologué « Universel ».



L'utilisation d'un système de sécurité enfant non approprié à ce véhicule ne protégera pas correctement le

bébé ou l'enfant. Il risquerait d'être grièvement ou mortellement blessé.

Siège enfant fixé à l'aide de la fixation ISOFIX

Place autorisant la fixation d'un siège enfant ISOFIX.

Les places arrière sont équipées d'un ancrage autorisant la fixation d'un siège enfant face à la route ISOFIX universel. Les ancrages sont situés dans le coffre et sont visibles.

La taille d'un siège enfant ISOFIX est repérée par une lettre :

- A, B et B1: pour les sièges face route du groupe 1 (de 9 à 18 kg);
- C : sièges dos route du groupe 1 (de 9 à 18 kg);
- D et E: coques ou sièges dos route du groupe 0 ou 0+ (inférieur à 13 kg);
- F et G : nacelles du groupe 0 (inférieur à 10 kg).

SÉCURITÉ ENFANTS : installation du siège enfant (6/6)

Le tableau ci-dessous reprend les mêmes informations que le visuel de la page précédente afin de respecter la réglementation en vigueur.

Type de siège enfant	Poids de l'enfant	Taille du siège ISOFIX	Place avant passager (1)	Places arrière latérales	Place arrière centrale
Nacelle transversale Groupe 0	< à 10 kg	F, G	Х	U - IL (2)	Х
Coque dos route Groupe 0 ou 0+	< à 13 kg	Е	Х	U - IL (3)	Х
Siège dos route	< à 13 kg et	D	Х	U - IL (3)	Х
Groupe 0+ et 1	9 à 18 kg	С	Х	U (3)	Х
Siège face route Groupe 1	9 à 18 kg	A, B, B1	Х	U - IUF - IL (4)	Х
Rehausseur Groupe 2 et 3	15 à 25 kg et 22 à 36 kg		Х	U (4)	Х

X = Place non autorisée à l'installation d'un siège enfant.

U = Place autorisant la fixation par ceinture d'un siège du commerce homologué « Universel » ; vérifiez qu'il se monte.

IUF/IL = Place autorisant, pour les véhicules qui en sont équipés, la fixation par attache ISOFIX d'un siège enfant homologué « Universel/semi-universel ou spécifique à un véhicule » ; vérifiez qu'il se monte.

- (2) Une nacelle s'installe dans le sens transversal du véhicule et utilise au minimum deux places. Placer la tête de l'enfant du coté opposé à celui de la porte.
- (3) Avancez le siège avant du véhicule au maximum pour installer un siège enfant dos à la route puis reculez-le(s) siège(s) situés devant conformément à la notice du siège enfant.
- (4) Siège enfant face à la route, placez le dossier du siège enfant en contact avec le dossier du véhicule. Réglez la hauteur de l'appui tête ou enlevez-le si nécessaire. Ne reculez pas le siège avant au-delà du milieu de réglage de ses glissières et n'inclinez pas son dossier au-delà de 25°.



(1) RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES : NE JAMAIS INSTALLER UN SIÈGE ENFANT À CETTE PLACE.

TABLEAU DE BORD : témoins lumineux (1/3)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Tableau de bord *A* : Il s'éclaire à la mise sous contact. Vous pouvez en régler l'intensité lumineuse en tournant la molette *1*.

L'allumage de certains témoins est accompagné d'un message.

Le témoin nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin des feux de position



Témoin des feux de route



Témoin des feux de croise-



Témoin des feux de brouillard avant



Témoin de feu de brouillard arrière



Témoin des feux indicateurs de direction gauche



Témoin des feux indicateurs de direction droit



Témoin de fonctionnement des sièges chauffants

Il indique qu'un des sièges chauffants est en fonction.



Témoins de passage de vitesse

Il clignote au tableau de bord accompagné d'un bip sonore pour vous indiquer qu'il faut passer le rapport supérieur à l'approche du régime de coupure.



Non utilisé



Témoin de serrage du frein à main

Reportez-vous au paragraphe « Frein à main » en chapitre 2.



Le témoin **STOP** vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immé-

diat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas. Faites appel à un Représentant de la marque.

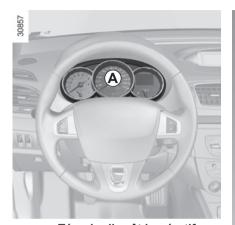


L'absence de retour visuel ou sonore indique une défaillance du tableau de bord. Cela impose un arrêt

immédiat et compatible avec les conditions de circulation. Assurezvous de la bonne immobilisation du véhicule et faites appel à un Représentant de la marque.

TABLEAU DE BORD : témoins lumineux (2/3)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.



Témoin d'arrêt impératif STOP Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il s'allume conjointement à d'autres témoins et/ou messages, et est accompagné d'un bip sonore.

Il vous impose, pour votre sécurité, un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Arrêtez le moteur et ne le redémarrez pas.

Faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de pression d'huile

S'il s'allume sur route, accompagné du témoin STOP et d'un bip sonore, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile (reportez-vous au paragraphe « Niveau d'huile moteur » en chapitre 4). Si le niveau est normal, cela provient d'une autre cause : faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin d'incident sur circuit de freinage

S'il s'allume au freinage, accompagné du témoin **STOP** et d'un bip sonore, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits ou d'un incident sur le système de freinage. Arrêtez-vous et faites appel à un Représentant de la marque.



Témoin de charge de batte-

S'il s'allume accompagné du témoin **STOP** et d'un bip sonore, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique.



Témoin d'alerte

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint dès que le moteur tourne. Il peut s'allumer conjointement à d'autres témoins et/ou messages au tableau de bord.

Il nécessite un arrêt au plus tôt chez un Représentant de la marque en conduisant avec ménagement. Le non respect de cette préconisation risque d'entraîner un endommagement du véhicule.



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'éteint pas après la mise sous contact ou s'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues. Le système de freinage est alors assuré comme sur un véhicule non équipé du système ABS. Consultez rapidement un Représentant de la marque.



Non utilisé

TABLEAU DE BORD : témoins lumineux (3/3)

La présence et le fonctionnement des témoins DÉPENDENT DE L'ÉQUIPEMENT ET DU PAYS.





Témoin de contrôle du système antipollution

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint au démarrage moteur.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt un Représentant de la marque;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.

Reportez-vous au paragraphe « Conseils antipollution, économies de carburant, conduite » en chapitre 2.



Témoins du limiteur de vitesse et du régulateur

Reportez-vous aux paragraphes « Régulateur de vitesse » et « Limiteur de vitesse » en chapitre 2.



Témoin d'Airbag

Il s'allume au démarrage moteur puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il s'allume moteur tournant, il signale une défaillance du système. Consultez au plus tôt un Représentant de la marque.



Témoin d'alerte mini carburant

Il s'allume à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes. S'il s'allume en roulage accompagné d'un bip sonore, faites le plein dès que possible.



Témoin de contrôle dynamique de conduite ESP

Reportez-vous au paragraphe « Dispositif de correction de conduite ».



Témoin d'alerte de non-port des ceintures avant

Il s'allume sur l'afficheur central au démarrage moteur puis, si la ceinture conducteur ou passager avant (lorsque le siège est occupé) n'est pas bouclée et que le véhicule atteint environ 20 km/h, il clignote et un signal sonore retentit pendant environ 120 secondes.

Nota: un objet posé sur l'assise passager peut dans certains cas déclencher le témoin d'alerte.

Alerte de non-port de ceinture arrière (suivant véhicule)

le témoin s'allume sur l'afficheur central accompagné d'un message au tableau de bord indiquant le nombre de ceintures bouclées pendant environ 30 secondes à chaque :

- démarrage du véhicule ;
- ouverture d'une porte ;
- bouclage ou débouclage d'une ceinture arrière.

Assurez-vous que les passagers arrière sont bien attachés et que le nombre de ceintures bouclées indiqué correspond au nombre de places occupées sur la banquette arrière.

TABLEAU DE BORD : afficheurs et indicateurs



Compte-tours 1 (tr/mn × 1000)

Un signal sonore vous alerte avant d'entrer en zone de rupture **a** et vous invite à passer la vitesse supérieure.

Indicateur de température du liquide de refroidissement 6

En marche normale, l'aiguille doit se situer avant la zone **b**. Elle peut s'en approcher en cas d'utilisation « intensive ». Il n'y a alerte que si le témoin **STOP** s'allume, accompagné d'un message au tableau de bord et d'un bip sonore.



Indicateur de vitesse 2 (km ou miles par heure)

Alarme sonore de survitesse

Suivant véhicule et pays, une alarme sonore retentit pendant environ 10 secondes toutes les 40 secondes, tant que le véhicule dépasse 120 km/h.

Indicateur de niveau carburant 5

Si le niveau est minimum, le témoin intégré à l'indicateur s'allume. Faites le plein rapidement. Il vous reste environ 50 km d'autonomie à partir du premier allumage du témoin.

Alerte niveau d'huile moteur minimum

Au démarrage moteur, l'afficheur 3 alerte lorsque le niveau huile minimum est atteint. Reportez-vous au paragraphe « Niveau huile moteur » en chapitre 4 de votre notice d'utilisation.

À la première alerte, vous pouvez la faire disparaître en appuyant sur l'un des boutons en bout de la manette 4. Les alertes suivantes disparaîtront automatiquement au bout de 30 secondes.

Ordinateur de bord

Reportez-vous au paragraphe « Ordinateur de bord » en chapitre 1.

AFFICHEUR MULTIFONCTIONS (1/6)



30859



69608

Ce système vous informe de certains paramètres techniques en continu et en temps réel.

Après la mise sous contact du véhicule, appuyez simultanément sur les touches 2 et 3 situées sur la commande 1. L'afficheur 7 bascule en mode « afficheur multifonctions ».

Nota: en mode « afficheur multifonctions », vous pouvez toujours agir sur les touches 6 de contrôle du volume sonore du système audio.



Précautions concernant la manipulation du système

Ne manipuler la commande et ne consulter les informations à l'écran que lorsque les conditions de circulation vous le permettent.

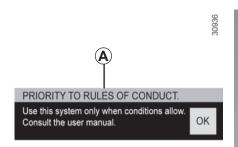


Cette fonction est une aide supplémentaire. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la

responsabilité du conducteur.

Le conducteur doit toujours être attentif aux règles de conduite.

AFFICHEUR MULTIFONCTIONS (2/6)



Fonctionnement

Lors du passage en mode « afficheur multifonctions », le message **A** apparaît sur l'afficheur **7**. Appuyez sur une des touches **4** ou **5** pour passer à l'affichage suivant.

À l'aide de la commande 1, vous pouvez contrôler et surveiller certains paramètres.

Les touches 4 et 5 permettent le défilement des informations, la molette 8 et la touche 9 permettent d'agir sur certains paramètres.



Les paramètres suivants peuvent être consultés ou modifiés :

- pression de suralimentation du turbo en temps réel;
- ouverture du boîtier papillon;
- couple moteur en temps réel;
- puissance moteur en temps réel;
- rapport de boîte de vitesse conseillé pour obtenir l'accélération maximale:

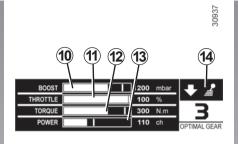
- pression dans le circuit de freinage;
- température d'huile moteur;
- température d'air à l'admission;
- chronomètre;
- mesure du temps d'accélération pour passer de 0 à 100 km/h (ou de 0 à 62 mph) et de 0 à 400 m (ou de 0 à 0,25 mile);
- mesure des accélérations transversales et longitudinales;
- paramétrage.

AFFICHEUR MULTIFONCTIONS (3/6)



Pression de suralimentation du turbo en temps réel 10

Permet de connaître la sollicitation du turbocompresseur en temps réel et la réserve de suralimentation disponible (en millibars).



Accélération du véhicule 11

Permet de connaître la position du volet du boîtier papillon (en pourcentage).

Couple moteur 12

Permet de connaître le niveau de « reprise » disponible (en Newton.mètre).

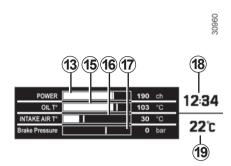
Puissance moteur 13

Indique la puissance moteur en temps réel (en chevaux DIN).

Rapport de boîte de vitesses conseillé 14

Indique le rapport de boîte de vitesses conseillé, en fonction de certains paramètres (régime moteur, rapport de boîte de vitesses engagé...), pour obtenir l'accélération optimale.

AFFICHEUR MULTIFONCTIONS (4/6)





Indique la température (en degré Celsius) de l'huile contenue dans le moteur.

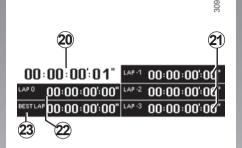
Température d'air à l'admission 16 Indique la température (en degré Celsius) de l'air entrant dans le moteur.

Pression dans le circuit de freinage 17

Indique la pression (en bars) dans le circuit de freinage. Plus la pression est élevée, plus le freinage est puissant.

Heure 18

Température extérieure 19



Chronomètre 20

Dès que vous appuyez sur la touche **9**, la fonction bascule sur cet afficheur.

Vous disposez des informations :

- Chronomètre général 20;
- temps dans les trois tours précédents 21;
- temps depuis le début du tour 22;
- meilleur temps au tour 23.

Lorsque vous êtes sur cet affichage, chaque appui sur la touche 9 enregistre le temps au tour. Ce temps s'affiche dans le temps du dernier tour 21 sans arrêter le chronomètre principal.

Un appui sur la molette **8** arrête le chronomètre (mais les temps restent affichés).

Un nouvel appui sur la molette ${\it 8}$ efface toutes les informations et remet le chronomètre général à zéro.

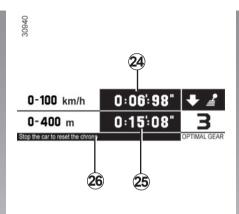
AFFICHEUR MULTIFONCTIONS (5/6)



Mesure d'accélération du véhicule

Véhicule à l'arrêt, choisissez cet affichage en appuyant sur une des touches 4 ou 5.

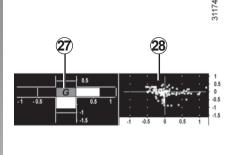
Les deux chronomètres démarrent en même temps que le véhicule et s'arrêtent tout seul dès que le véhicule atteint environ 100 km/h pour le premier et dès que le véhicule a parcouru 400 m pour le second.



Vous obtenez, dans le champ **24**, le temps pour passer de l'arrêt total du véhicule à 100 km/h.

Vous pouvez également obtenir dans le champ **25**, le temps pour parcourir 400 m.

Arrêtez le véhicule pour remettre le compteur à zéro (le marquage **26** vous le rappelle).

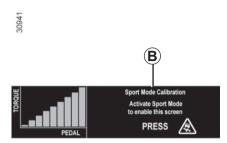


Mesure des accélérations transversales et longitudinales 27

Lorsque vous accélérez, ralentissez ou tournez, le véhicule subit des accélérations transversales et longitudinales. Cet afficheur vous permet de les visualiser et de les mesurer en temps réel. L'afficheur 28 permet de visualiser l'historique des valeurs enregistrées par le système (jusqu'à 10 points par seconde, valeurs en G).

Pour remettre l'afficheur à zéro, appuyez sur la molette **8** ou changez d'écran puis revenez.

AFFICHEUR MULTIFONCTIONS (6/6)

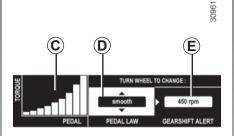


Paramétrage

Cette fonction est accessible uniquement lorsque la fonction ESP/ASR est en mode Sport ou en mode désactivée (reportez-vous au paragraphe « Dispositifs de correction de conduite »). Un message d'alerte (zone B) vous invite à activer l'une des deux fonctions.

Vous pouvez modifier:

- la loi d'accélération du véhicule (loi pédale d'accélérateur);
- le régime moteur pour lequel vous souhaitez être averti du changement de rapport de vitesse par l'allumage du témoin d'alerte accompagné d'un bip sonore.



Choix de la sensibilité de la pédale d'accélérateur

À l'aide des touches **4** et **5**, sélectionnez la zone **D**.

Vous disposez de cinq choix pour les conditions de roulage suivantes :

- neige : conditions précaires (neige, verglas...);
- progressive : route détrempée;
- linéaire : route humide ;
- sport : route sèche ;
- extrême : lorsque vous souhaitez une sensibilité optimale de la pédale d'accélération (circuit...).

Nota : la zone **C** vous indique la loi de la pédale d'accélérateur choisie.

Choix du seuil du changement de rapport

Le témoin clignote sur le tableau de bord et un bip sonore retentit pour vous indiquer qu'il faut passer le rapport supérieur à l'approche du régime de coupure du moteur. Vous pouvez modifier le régime d'allumage d'approche de ce témoin.

Sélectionnez la zone *E* en appuyant sur les touches *4* ou *5*, puis, en tournant la molette *8*, réglez le régime auquel vous souhaitez faire clignoter ce témoin. Cette valeur est réglable jusqu'à 2 000 tours/minute avant le régime de coupure.

Le régime de coupure du moteur varie en fonction du rapport de boîte de vitesse engagé et de la température du liquide de refroidissement.

DISPOSITIFS DE CORRECTION DE CONDUITE (1/3)

Suivant véhicule, ils peuvent être constitués :

- de l'ABS (antiblocage des roues);
- du contrôle dynamique de conduite ESP avec contrôle du sous-virage et système antipatinage ASR.



Ces fonctions sont des aides supplémentaires en cas de conduite critique pour permettre d'adapter le

comportement du véhicule à la volonté de conduite.

Cependant, les fonctions n'interviennent pas à la place du conducteur. Elles ne repoussent pas les limites du véhicule et ne doivent pas inciter à rouler plus vite. Elles ne peuvent donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur lors des manœuvres (le conducteur doit toujours être attentif aux événements soudains qui peuvent intervenir durant la conduite).

ABS (antiblocage des roues)

Lors d'un freinage intensif, l'ABS permet d'éviter le blocage des roues donc de maîtriser la distance d'arrêt et de conserver le contrôle du véhicule.

Dans ces conditions, des manœuvres d'évitement en freinant sont alors possibles. De plus, ce système permet d'optimiser les distances d'arrêt notamment sur sol peu adhérent (sol mouillé...).

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par un tremblement de la pédale de frein. L'ABS ne permet en aucun cas d'améliorer les performances « physiques » liées à l'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence doivent donc être **impérativement** respectées (distances entre les véhicules...).

En cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage). L'ABS modulera l'effort appliqué dans le système de freinage.

Anomalies de fonctionnement :

- et allumés au tableau de bord accompagnés des messages « ABS à contrôler », « système freinage à contrôler » et « ESP à contrôler » : l'ABS, l'ESP et l'aide au freinage d'urgence sont désactivés. Le freinage est toujours assuré;
- et STOP allumés au tableau de bord accompagnés du message « panne système de freinage » : cela indique une défaillance des dispositifs de freinage.

Dans les deux cas consultez un Représentant de la marque.



Votre freinage est partiellement assuré. Toutefois, il est dangereux de freiner brusquement et ceci vous

impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel à un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION DE CONDUITE (2/3)

Contrôle dynamique de conduite ESP avec contrôle de sous-virage et système antipatinage ASR

Contrôle dynamique de conduite ESP

Ce système aide à conserver le contrôle du véhicule dans les situations « critiques » de conduite (évitement d'un obstacle, perte d'adhérence dans un virage...).

Principe de fonctionnement

Un capteur au volant permet de connaître la trajectoire de conduite voulue par le conducteur

D'autres capteurs répartis dans le véhicule mesurent sa trajectoire réelle.

Le système compare la volonté du conducteur à la trajectoire réelle du véhicule et corrige cette dernière, si nécessaire, en agissant sur le freinage de certaines roues et/ou sur la puissance du moteur, en cas de déclenchement

du système le témoin R clignote au tableau de bord.



Contrôle de sous-virage

Ce système optimise l'action de l'ESP dans le cas d'un sous-virage prononcé (perte d'adhérence du train avant).

Système antipatinage ASR

Ce système aide à limiter le patinage des roues motrices et à contrôler le véhicule dans les situations de démarrages, d'accélérations ou de décélérations.

Principe de fonctionnement

À l'aide de capteurs de roues. le svstème mesure et compare, à chaque instant, la vitesse des roues motrices et décèle leur emballement. Si une roue tend à patiner, le système freine celle-ci jusqu'à ce que la motricité redevienne compatible avec le niveau d'adhérence sous la roue.

Le système agit aussi sur le régime moteur selon l'adhérence disponible sous les roues, indépendamment de l'action exercée sur la pédale d'accélérateur.

Anomalie de fonctionnement

Lorsque le système détecte une anomalie de fonctionnement. le message « FSP à contrôler » et le témoin s'affichent au tableau de bord. Dans ce cas, l'ESP et l'ASR sont désactivés.

Consultez un Représentant de la marque.

DISPOSITIFS DE CORRECTION DE CONDUITE (3/3)



Contrôle de la fonction ASR/ESP

Vous disposez de trois modes de fonctionnement de la fonction :

- Mode normal:
- mode Sport;
- mode FSP/ASR désactivé.

Mode normal

C'est le mode de fonctionnement du moteur et du système ESP/ASR à chaque mise sous contact. Le système fonctionne de façon optimale.

Mode Sport

Vous pouvez modifier les paramètres de fonctionnement du moteur et du système ESP/ASR. Pour repousser le seuil de déclenchement de ces dispositifs de correction de conduite, appuyez sur le contacteur 1.

Le message « Mode Sport, ESP Sport » apparaît au tableau de bord pour vous en avertir.

Le mode sport n'est accessible que si le régulateur est désactivé (reportez-vous au chapitre « Régulateur-limiteur : fonction régulateur »).

Mode ESP/ASR désactivé

Dans certains cas (démarrage sur sol peu adhérent, conduite sur circuit...) vous pouvez désactiver complètement le système ESP/ASR. Appuyez plus de deux secondes sur le contacteur 1.

Le message « Mode Sport, ESP désactivé » apparaît au tableau de bord pour vous en avertir.

Dans ce cas, toutes les fonctionnalités du système ESP/ASR sont désactivées. Le moteur adopte les mêmes réglages qu'en mode Sport.

Le système ESP/ASR apportant une sécurité supplémentaire, il est déconseillé de rouler avec la fonction inhibée. Sortez de cette situation dès que possible par un nouvel appui sur le contacteur 1.

Allumage des feux de détresse

Suivant véhicule, ceux-ci peuvent s'allumer en cas de forte décélération.

Nota : en mode ESP/ASR désactivé et en mode Sport, l'allumage des feux de détresse est désactivé.

DIFFÉRENTIEL À GLISSEMENT LIMITÉ (suivant véhicule)

Lors du roulage en virage, les roues intérieures tournent moins vite que les roues extérieures.

Le différentiel à glissement limité contrôle le couple transmis à chaque roue et, en fonction des conditions d'adhérence, permet un surplus de couple à la roue présentant la plus forte adhérence. Cela permet d'exploiter au mieux le potentiel d'adhérence de chaque roue motrice et améliore ainsi la motricité en sortie de virage.

Lorsque vous conduisez un véhicule équipé de ce système, il est nécessaire d'observer un certain temps d'adaptation.

Lors des premiers kilomètres d'utilisation veillez à être attentif aux réactions du volant.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite

Cependant, elle ne repousse pas les limites du véhicule et ne doit pas inciter à rouler plus vite.

Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (1/3)

Lorsque le véhicule en est équipé, ce système surveille la pression de gonflage des pneumatiques.

Principe de fonctionnement

Chaque roue (sauf la roue de secours) comporte un capteur dans la valve de gonflage qui mesure périodiquement la pression du pneumatique.

Le système informe le conducteur sur l'ordinateur de bord 1 que les roues sont suffisamment gonflées et l'alerte en cas de pression insuffisante ou de fuite.



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite.

Cependant, la fonction n'intervient pas à la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer la vigilance, ni la responsabilité du conducteur.

Vérifiez la pression des pneumatiques, y compris la roue de secours, une fois par mois.



Le système connaît la pression de gonflage des pneumatiques. Les informations s'affichent suivant véhicule, au tableau de bord. Dans ce cas, elles apparaissent :

- contact mis, en faisant défiler les informations de l'ordinateur de bord par un appui sur la commande 2 (reportez-vous au paragraphe « Ordinateur de bord » en chapitre 1 de votre notice d'utilisation);
- ou en cas d'anomalie en roulage (reportez-vous en pages suivantes pour connaître les messages d'alerte).

Les pressions doivent être ajustées à froid (reportez-vous au paragraphe « Pressions de gonflage des pneumatiques »).

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions préconisées de **0,2** à **0,3** bar (**3** PSI).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Changement des roues

Si vous souhaitez changer vos roues (monte de pneumatiques hiver...), le système se réinitialise automatiquement au bout de deux minutes environ de roulage à une vitesse minimum de 20 km/h.



Changement de roue

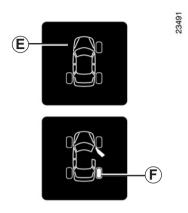
le système pouvant prendre plusieurs minutes suivant le roulage, pour une bonne prise en compte des positions de roues et des pressions, vérifiez la pression des pneumatiques après toute intervention.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (2/3)



Affichage

L'ordinateur de bord **1** vous informe des éventuelles anomalies de gonflage (roue dégonflée, roue crevée, système hors service...).



« Pression pneus à réajuster »

Une roue **F**, qui devient pleine, signale une roue dégonflée.

« Gonfler pneus autoroute »

Les quatre roues **F** deviennent pleines, la pression des pneumatiques n'est pas adaptée à la vitesse de roulage. Ralentissez ou gonflez les **quatre** pneumatiques à la « pression autoroute » (reportez-vous à l'étiquette située sur le chant de porte conducteur).

« Crevaison »

La roue **F** indique que la roue concernée est crevée ou fortement sousgonflée. Remplacez-la ou faites appel à un Représentant de la marque si elle est crevée. Refaites la pression des pneumatiques si la roue est dégonflée,

Ce message est accompagné du voyant **STOP**.

« Capteurs pneus absents » ou « capteurs pneus à contrôler »

Une roue *E*, qui disparaît, indique une défaillance du capteur ou une absence de capteur sur cette roue (cas par exemple de la roue de secours montée sur le véhicule...).

SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE PRESSION DES PNEUMATIQUES (3/3)

Roue de secours

Lorsque le véhicule en est équipé, la roue de secours ne possède pas de capteur. Lorsqu'elle est montée sur le véhicule, le message « capteurs pneus absents » apparaît au tableau de bord.

Remplacement roues/pneus

Ce système nécessite des équipements spécifiques (roues, pneumatiques, capteurs...).

Consultez un Représentant de la marque pour le remplacement des pneumatiques et pour connaître les accessoires disponibles et compatibles avec le système : l'utilisation de tout autre accessoire pourrait affecter le bon fonctionnement du système ou détériorer un capteur.

kit de gonflage

Du fait de la spécificité des valves, n'utilisez que des équipements homologués par le réseau de la marque.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction limiteur (1/3)



Le limiteur de vitesse est une fonction qui vous aide à ne pas dépasser une vitesse de roulage que vous aurez choisie appelée **vitesse limitée**.



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse limitée (+).
- 3 Variation décroissante de la vitesse limitée ().
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse limitée) (O).
- 5 Activation avec rappel de la vitesse limitée mémorisée (R).



Mise en service

Pressez le contacteur 1 côté (S). Le témoin 6 s'allume en orange et le message « limiteur » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction limiteur de vitesse est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de limitation. Pour enregistrer la vitesse courante, pressez le contacteur 2 (+): la vitesse limitée remplace les tirets. La vitesse minimum enregistrée sera de 30 km/h.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE: fonction limiteur (2/3)



Conduite

Lorsqu'une vitesse limitée est mémorisée, tant que cette vitesse n'est pas atteinte, la conduite est similaire à celle d'un véhicule non équipé d'un limiteur de vitesse.

Dès que vous atteignez la vitesse enregistrée, toute action sur la pédale d'accélérateur ne permettra pas le dépassement de la vitesse programmée sauf en cas de besoin (voir paragraphe « Dépassement de la vitesse limitée »).

Variation de la vitesse limitée

Vous pouvez faire varier la vitesse limitée en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur 2 (+) pour augmenter la vitesse,
- le contacteur 3 (-) pour diminuer la vitesse.

Dépassement de la vitesse limitée

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse limitée, pour cela : enfoncez **franchement et à fond** la pédale d'accélérateur (au-delà du « point dur »).

Durant le temps de dépassement, la vitesse limitée clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : la fonction limiteur de vitesse revient dès que vous atteignez une vitesse inférieure à la vitesse mémorisée.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse limitée

En cas de forte descente, la vitesse limitée ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer.



La fonction limiteur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE: fonction limiteur (3/3)



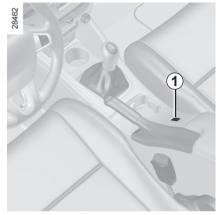
Mise en veille de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est suspendue lorsque vous agissez sur le contacteur 4 (O). Dans ce cas, la vitesse limitée reste mémorisée et le message « en mémoire » accompagné de la vitess mémorisé apparaît au tableau de bord.

Rappel de la vitesse limitée

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler par appui sur le contacteur **5** (R).

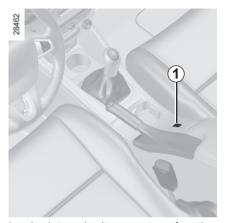
Lorsque le limiteur est suspendu, un appui sur le contacteur 2 (+) réactive la fonction sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



Arrêt de la fonction

La fonction limiteur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur 1, dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée. L'extinction du témoin orange of au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (1/4)



Le régulateur de vitesse est une fonction qui vous aide à maintenir votre vitesse de roulage à une valeur constante que vous aurez choisie, appelée **vitesse de régulation.**

Cette vitesse de régulation est réglable de façon continue à partir de 30 km/h.

La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

L'activation du régulateur de vitesse entraîne le mode normal de fonctionnement du moteur et du système ESP/ASR (reportez-vous au paragraphe « Dispositifs de correction de conduite »).



Cette fonction est une aide supplémentaire à la conduite. Cependant, la fonction n'intervient pas à

la place du conducteur. Elle ne peut donc, en aucun cas, remplacer le respect des limitations de vitesse, ni la vigilance (soyez toujours prêt à freiner en toutes circonstances), ni la responsabilité du conducteur. Le régulateur de vitesse ne doit pas être utilisé lorsque la circulation est dense, sur route sinueuse ou glissante (verglas, aquaplanage, gravillons) et lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (brouillard, pluie, vent latéral...).

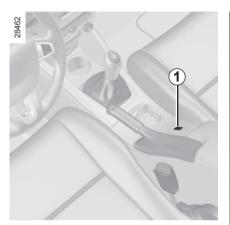
Risque d'accident.



Commandes

- 1 Contacteur général Marche/Arrêt.
- 2 Activation, mémorisation et variation croissante de la vitesse de régulation (+).
- 3 Variation décroissante de la vitesse de régulation (-).
- 4 Mise en veille de la fonction (avec mémorisation de la vitesse de régulation) (O).
- 5 Activation avec rappel de la vitesse de régulation (R).

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE: fonction régulateur (2/4)



Mise en service

Pressez le contacteur 1 côté (6).

Le témoin 6 s'allume en vert et le message « régulateur » apparaît au tableau de bord accompagné de tirets pour indiquer que la fonction régulateur est en service et en attente de l'enregistrement d'une vitesse de régulation.



Mise en régulation de vitesse

À vitesse stabilisée (supérieure à 30 km/h environ), pressez le contacteur **2** (+) : la fonction est activée et la vitesse est mémorisée.

La mise en régulation est confirmée par l'allumage du témoin 7 en vert en plus du témoin 6.



Conduite

Lorsqu'une vitesse de régulation est mémorisée et que la régulation est activée, votre pied peut être enlevé de la pédale d'accélérateur.



Attention, il est toutefois conseillé de garder les pieds à proximité des pédales pour être prêt à interve-

nir en cas d'urgence.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (3/4)



Variation de la vitesse de régulation

Vous pouvez faire varier la vitesse de régulation en agissant par appuis successifs sur :

- le contacteur 2 (+) pour augmenter la vitesse,
- le contacteur 3 (-) pour diminuer la vitesse.

Dépassement de la vitesse de régulation

À tout moment, il est possible de dépasser la vitesse de régulation en agissant sur la pédale d'accélérateur. Durant le temps de dépassement, la vitesse de régulation clignote au tableau de bord.

Ensuite, relâchez la pédale d'accélérateur : après quelques secondes, le véhicule reprend automatiquement la vitesse de régulation initiale.

Impossibilité pour la fonction de tenir la vitesse de régulation

En cas de forte descente, la vitesse de régulation ne peut être maintenue par le système : la vitesse mémorisée clignote au tableau de bord pour vous en informer



La fonction régulateur de vitesse n'agit en aucun cas sur le système de freinage.

RÉGULATEUR-LIMITEUR DE VITESSE : fonction régulateur (4/4)



Mise en veille de la fonction

La fonction est suspendue lorsque vous agissez sur :

- le contacteur 4 (O);
- la pédale de frein;
- la pédale d'embrayage ou le passage en position neutre pour les véhicules à boîte de vitesses automatique.

Dans les trois cas, la vitesse de régulation reste mémorisée et le message « en mémoire » apparaît au tableau de bord.

La mise en veille est confirmée par l'extinction du témoin (S).

Rappel de la vitesse de régulation

Si une vitesse est mémorisée, il est possible de la rappeler, après vous être assuré que les conditions de circulation sont adaptées (trafic, état de la chaussée, conditions météorologiques...). Appuyez sur le contacteur 5 (R) si la vitesse du véhicule est supérieure à 30 km/h.

Lors du rappel de la vitesse mémorisée, l'activation du régulateur est confirmée par l'allumage du témoin (8).

Nota : si la vitesse précédemment enregistrée est beaucoup plus élevée que la vitesse courante, le véhicule accélérera fortement jusqu'à ce seuil.

Lorsque le régulateur est suspendu, un appui sur le contacteur 2 (+) réactive la fonction régulateur sans tenir compte de la vitesse mémorisée : c'est la vitesse à laquelle roule le véhicule qui est prise en compte.



Arrêt de la fonction

La fonction régulateur de vitesse est interrompue lorsque vous agissez sur le contacteur 1, dans ce cas il n'y a plus de vitesse mémorisée. L'extinction des témoins verts (S) et (S) au tableau de bord confirme l'arrêt de la fonction.



La mise en veille ou l'arrêt de la fonction régulateur de vitesse n'entraîne pas de diminution rapide de la vi-

tesse : il vous faut freiner par appui sur la pédale de frein.

CREVAISON/ROUE DE SECOURS



En cas de crevaison, vous disposez, suivant véhicule :

- d'un kit de gonflage des pneumatiaues:
- d'une roue de secours.

Kit de gonflage des pneumatiques

(suivant véhicule)

Reportez-vous au paragraphe « kit de gonflage des pneumatiques » en chapitre 5 de votre notice d'utilisation.

Roue de secours

(suivant véhicule)

Elle est placée dans le coffre. Pour v accéder :

- ouvrez la porte de coffre à bagages ;
- soulevez les tapis de coffre à l'aide de la languette 1:
- dévissez la fixation centrale :
- récupérez la roue de secours.

Pour le remplacement de la roue de secours, reportez-vous au paragraphe « Changement de roue » en pages suivantes.

Particularité

La fonction « système de surveillance de pression des pneumatiques » ne contrôle pas la roue de secours (la roue remplacée par la roue de secours disparaît de l'afficheur au tableau de bord).

Reportez-vous au paragraphe « Système de surveillance de pression des pneumatiques » en chapitre 2 de la notice de base



Véhicules équipés d'une roue de secours de taille inférieure aux quatre autres roues (roue de secours intermédiaire)

Durant l'utilisation de cette roue de secours, la vitesse de roulage ne doit pas dépasser la vitesse indiquée sur l'étiquette située sur la iante.

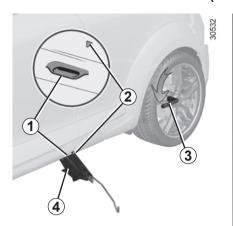
Remplacez au plus tôt la roue de secours par une roue de même dimension que celle d'origine.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste

qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

CHANGEMENT DE ROUE (1/2)



Véhicules équipés du cric, de la manivelle et de la clé de roue

Débloquez les vis de la roue à l'aide de la clé de roue 3. Positionnez-la de façon à appuyer dessus.

Présentez le cric 4 horizontalement, la tête du cric doit être positionnée à hauteur du support tôle 1 prévu dans la partie inférieure de la carrosserie et le plus proche de la roue concernée, signalé par une flèche 2.

Commencez à visser le cric à la main pour placer convenablement sa semelle (légèrement rentrée sous le véhicule).

Donnez quelques tours pour décoller la roue du sol.

Démontez les vis et retirez la roue.

Enclenchez le signal de détresse.

Garez le véhicule à l'écart de la circulation sur un sol horizontal, non glissant et résistant (si nécessaire, interposez un support solide sous la semelle du cric).

Serrez le frein de parking et engagez une vitesse (première ou marche arrière).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et tenez-les éloiqués de la zone de circulation. Lorsque le véhicule n'est pas équipé du cric, de la manivelle, de la clé de roue..., vous pouvez vous en procurer chez un Représentant de la marque.



La roue de secours se monte uniquement à la place d'une des roues arrière.

En cas de crevaison d'une des roues avant, installez la roue de secours sur la roue arrière du côté de la crevaison et passez la roue arrière à l'avant.



Pour éviter tout risque de blessure ou de dommage au véhicule, développez le cric jusqu'à ce que la roue

à remplacer soit à 3 centimètres maximum du sol.

CHANGEMENT DE ROUE (2/2)

Installez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.

Lorsque des vis sont livrées avec la roue de secours, n'utilisez ces vis que pour la roue de secours. Serrez les vis et descendez le cric.

Roues au sol, serrez les vis fortement, et faites contrôler le serrage le plus rapidement possible par un Représentant de la marque : couple de serrage 130 N.m.



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.



En cas de stationnement sur le bas côté de la chaussée, vous devez avertir les autres usagers de la route

de la présence de votre véhicule au moyen d'un triangle de présignalisation ou autres dispositifs prescrits par la législation locale du pays où vous vous trouvez.

PNEUMATIQUES (1/3)

Sécurité pneumatiques roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route. il est donc essentiel de les tenir en bonétat.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre véhicule que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par un Représentant de la marque.



Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant: les pneumatiques agréés par nos services techniques comportent des témoins d'usure 1 qui sont constitués de bossagestémoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé iusqu'au niveau des bossagestémoins, ceux-ci deviennent visibles 2: il est alors nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, que de 1,6 mm et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.



Des incidents de conduite. tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et les

jantes, ainsi que d'entraîner des déréglages du train avant ou arrière. Dans ce cas, faites vérifier leur état par un Représentant de la marque.

PNEUMATIQUES (2/3)

Pressions de gonflage

Respectez les pressions de gonflage (y compris la roue de secours), vérifiezles au moins une fois par mois et avant chaque grand voyage (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur).



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux

des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route,
- risque d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation. Ajustez les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous à l'étiquette collée sur le chant de porte conducteur). Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2** à **0,3** bar (ou **3 PSI**).

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Particularité

Suivant véhicule, vous disposez d'un adaptateur à positionner sur la valve avant de faire l'appoint d'air.



Attention, un bouchon de valve manquant ou mal vissé peut nuire à l'étanchéité des pneumatiques et

provoquer des pertes de pression.

Ayez toujours des bouchons de valve identiques à ceux d'origine et entièrement vissés.

Remplacement des pneumatiques



Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste.

Une monte différente de pneumatiques peut modifier :

- la conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur;
- son comportement en virages;
- la lourdeur de la direction;
- la monte de chaînes.



Changement de roue

le système de surveillance de la pression de pneumatiques pouvant prendre plu-

sieurs minutes suivant le roulage, pour une bonne prise en compte des positions de roues et des pressions, vérifiez la pression des pneumatiques après toute intervention.

PNEUMATIQUES (3/3)

Roue de secours

Reportez-vous aux paragraphes « Roue de secours » et « Changement de roue » en chapitre 5.

Utilisation hivernale



Les roues sont non chaînables.

Si vous désirez utiliser des chaînes, il est impératif de prendre des équipements spécifiques.

Consultez un Représentant de la marque.

Pneus cloutés

Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale. Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

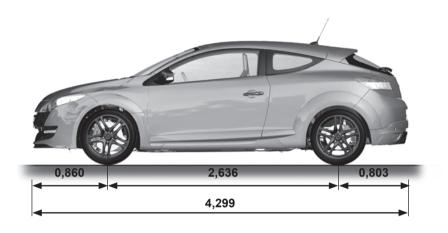
Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.

Pressions des pneumatiques pour des roulages sur circuit

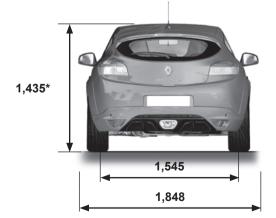
Dimension des pneumatiques : 235/40 7R18

Pression avant : 2.0 bars Pression arrière : 2.1 bars

Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter un Représentant de la marque qui saura vous conseiller sur le choix de l'équipement le mieux adapté à votre véhicule.







* À vide

MASSES (en kg)

Les masses indiquées sont celles d'un véhicule de base et sans options : elles varient en fonction de l'équipement de votre véhicule. Consultez le Représentant de la marque.

Masse Maximum Autorisée en Charge (MMAC) Masse Totale Roulante (MTR)	Masses indiquées sur la plaque constructeur (reportez- vous au paragraphe « Plaques d'identification » en chapitre 6 de votre notice d'utilisation)
Charge admise sur le toit	Interdit
Remorquage	Interdit

(www.e-guide.renault.com)

